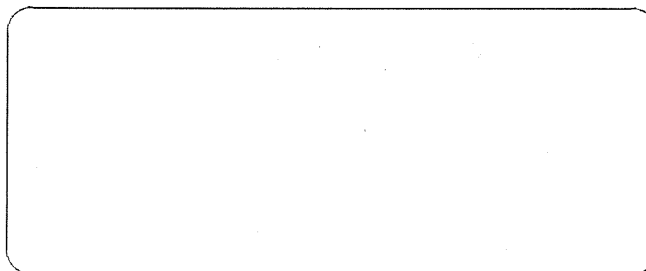




- SERVICE D'ORIGINE -

DE SARREGUEMINES
 CENTRE DES IMPOTS FONCIER
 DE SARREGUEMINES
 71 RUE CLEMENCEAU
 BP 21152
 57215 SARREGUEMINES CEDEX
 TEL : 03 87 95 14 88
 8H30/11H30, 13H00/16H00 E
 T SUR RENDEZ-VOUS.



Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :
MOSELLE

COMMUNE :
SARREGUEMINES

SARREGUEMINES , le 06.06.2011

MONSIEUR

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

DÉCRET DU 30 AVRIL 1955

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
52	268	1 35	52	280	10 00
			52	281	5 00

Je vous prie d'agréer, **MONSIEUR** , l'expression de ma considération distinguée.

Le responsable de Centre,

Nom du signataire :